

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION (FFIÉÉO)

Bourse Wildeboer Dellelce LLP en droit des affaires

INTRODUCTION

Grâce à la générosité et au leadership de Perry Dellelce (LL.B. 1990) et de Wildeboer Dellelce LLP, la Section de common law de la Faculté de droit à l'Université d'Ottawa a reçu une contribution de 100 000 \$. Bien qu'il soit offert au nom du cabinet d'avocats de maître Dellelce, c'est-à-dire Wildeboer Dellelce LLP, la partie de ce don offerte par maître Dellelce personnellement, soit 90 000 \$, représente le don personnel le plus important à ce jour (décembre 2006) que la Section de common law a reçu d'un de ses diplômés exerçant le droit dans un cabinet en ce moment. Pour témoigner sa gratitude, en plus de cette bourse, la Section de common law a déterminé que son centre de ressources de la formation professionnelle s'appellerait dorénavant « *Centre Wildeboer-Dellelce-LLP de ressources de la formation professionnelle* ».

Le donateur tient à remercier le gouvernement de l'Ontario d'avoir aidé à créer ce fonds grâce à de généreuses contributions de contrepartie.

OBJECTIF DU FONDS

Fournir de l'aide financière à une étudiante ou un étudiant inscrit dans le programme de JD à la Section de common law de la Faculté de droit à l'Université d'Ottawa, dont les études seraient autrement compromises.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit:

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente ou personne à statut protégé/réfugié;
2. être inscrite dans le programme de JD à la Section de common law de la Faculté de droit à l'Université d'Ottawa;
3. répondre au critère de résidence en Ontario, selon les règles du RAFÉO;
4. faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;
5. avoir un bon rendement scolaire;
6. faire la preuve d'une importante participation dans le service communautaire; et
7. démontrer un vif intérêt pour le droit des affaires en participant à des cours ou à des activités telles qu'une clinique d'affaires ou d'autres initiatives.

Valeur de la bourse: Minimum 2 500 \$

Nombre de bourses: Variable

Fréquence d'attribution: Annuelle

Programme ou cycle d'études: Premier cycle

Responsable des demandes: Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes: 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Questionnaire financier; et
2. une lettre de la personne candidate (max. 500 mots) qui résume ses activités de service communautaire ainsi que son vif intérêt pour le droit des affaires tel que démontré par sa participation à des cours ou à des activités telles qu'une clinique d'affaires ou d'autres initiatives.

FFIÉÉO: *Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario*

RAFÉO: *Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario*